

Mis en ligne par Revue de presse, le 1 mars 2020 (dernière m.a.j. : 1 mars 2020)



Coronavirus - COVID-19 : recommandations pour les établissements scolaires et les personnels

source :

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-et-les-personnels-274253>

## 1. VOYAGES SCOLAIRES

- **Faut-il interrompre un voyage scolaire à l'étranger ? Faut-il annuler préventivement les voyages programmés en Italie ou dans les autres zones où circule activement le virus ?**

Compte tenu du passage au stade 2 du plan de prévention et de gestion, le Gouvernement a décidé le 29 février que l'ensemble des voyages scolaires à l'étranger et, en France, dans les zones identifiées comme des « clusters » sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Les autorités académiques doivent donc interdire tout départ prévu à l'étranger ou dans les deux « clusters » situés sur le territoire national dans l'attente de consignes gouvernementales autorisant la reprise de ces voyages.

- **Faut-il interrompre un voyage scolaire en cours en dehors des zones où circule activement le virus ?**

Tous les voyages scolaires à l'étranger doivent être interrompus. S'agissant des voyages sur le territoire national, ils peuvent se poursuivre normalement. Il convient néanmoins de s'assurer qu'aucun transit ou escale dans les « clusters » identifiés sur le territoire national n'est prévu au cours du voyage.

- **Faut-il annuler préventivement les voyages programmés dans d'autres zones que le territoire national ?**  
Oui (cf. ci-dessus)